

9^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA FONDATION SÉTHY

Date: Mardi, 24 février 2014
Heure: 19 h 00
Lieu: Ferme Héritage Miner : 100, rue Mountain à Granby

PROCÈS-VERBAL

Sont présents les membres en règle suivants :

Lise Bastien	François Leduc
Gilles Beaudoin	Pierre Leroux
Jean-Thomas Bédard	Francine L'Heureux
Claire Bergeron	Stéphane Mailloux
Paul Bergeron	René Marois
Laurie Brown	Pierre Michaud
Gaston Brunelle	Alain Mochon
Daniel Cyr	Pierre-Albert Morin
Catherine Demers	Luc Perron
Luc Dextradeur	Marie-Hélène Plante
Serge Drolet	Clément Robidoux
Normand Fleury	Jacques Tétreault
Joanne Lalumière	Bernard Valiquette
Robert Beaudry	Pierrette Lussier
Caroline Bisson	Jacques Renaud
Pascal Lamontagne	Danilo Tissino

Les personnes suivantes non-membres ont assisté à la rencontre :

Gaston Côté	Martine Ruel
Stéphanie Côté	Vianney Runner
Benoit Couture	André Scott
Samuel Gosselin	Madame St-Onge
Nicole Laverrière	André St-Onge

1. Ouverture de l'Assemblée :

Alain Mochon déclare la partie formelle de l'Assemblée générale annuelle ouverte à 19 h 42. Il se propose pour présider l'Assemblée générale; Jacques Renaud seconde. Alain Mochon propose que Pierre Michaud agisse comme secrétaire; Marie-Hélène Plante seconde.

- a. Selon l'Article 142 des règlements généraux, on confirme que les 32 membres en règle présents forment quorum. Proposé par Pierre-Albert Morin; secondé par Luc Perron.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Alain Mochon fait lecture de l'ordre du jour.

Il est adopté sous proposition de René Marois, secondé par Catherine Demers.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 février 2014 :

Le directeur François Leduc en fait lecture. Il est proposé par Gaston Brunelle, secondé par Marie-Hélène Plante et donc adopté tel que lu.

4. Lecture et adoption des résolutions :

- a. L'administrateur Julien Cabanac fait la lecture de la **Résolution #31 modifiant l'article 38 : Composition du conseil d'administration et mode de nomination**. Il explique que cette résolution a pour but de clarifier et mieux codifier les nominations et élections au Conseil d'administration de la Fondation SÉTHY. Ainsi, les candidats intéressés à siéger au CA lors de la prochaine Assemblée générale annuelle devront avoir été proposés au moins 7 jours avant la tenue de cette AGA.

Question de Samuel Gosselin : Est-ce que les candidats auront accès à la liste des membres? Réponse de Julien Cabanac : Oui.

Luc Perron propose l'adoption de la résolution; secondée par Jacques Renaud; adoptée unanimement.

5. Présentation et adoption du Rapport financier au 31 octobre 2014 :

L'administrateur Luc Dextrateur présente le rapport financier de la Fondation préparé par la firme Deloitte pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014. Il en explique divers éléments, dont les salaires et les honoraires.

Question de Daniel Cyr : Pourquoi ne pas avoir intégré les coûts des projets aux dépenses?

Réponse de Luc Dextrateur : C'est la norme comptable de présenter les dépenses liées aux projets séparément des autres dépenses.

Gilles Beaudoin donne des détails explicatifs additionnels.

Luc Dextrateur précise qu'à l'interne, c'est-à-dire dans les états financiers détaillés, on a le coût détaillé de chaque projet.

Commentaire de Martine Ruel : Plusieurs bailleurs de fonds n'acceptent pas qu'un organisme réalise des profits à l'aide des subventions qu'il reçoit.

Commentaire Mme Caroline Bisson souhaite que, lors de la prochaine AGA, on remette aux membres présents, un document distinct du rapport financier dans lequel on retrouverait le détail du coût des projets.

Les états financiers sont adoptés sous proposition de René Marois; secondés par Jacques Renaud.

6. Présentation et adoption du Rapport d'activités 2014 :

François Leduc présente le rapport des activités réalisées en 2014 sur la base du plan d'actions annuel qui a court dans l'entente signée avec la MRC de La Haute-Yamaska.

7. Objectifs et plan triennal d'action 2014-2017 :

On distribue aux membres présents le tableau de 3 pages qui constitue le plan d'action 2014-2017 de la Fondation SÉTHY. Le directeur François Leduc en présente les grandes lignes et orientations.

Caroline Brisson propose l'adoption du rapport d'activités et du plan d'action; Pierre-Albert Morin seconde.

8. Élections :

Alain Mochon présente la feuille des postes en élections. Il rappelle que seuls les membres en règle peuvent se présenter et voter.

a. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections

Alain Mochon propose Gilles Beaudoin comme président d'élections; secondé par Julien Cabanac. François Leduc propose Julien Cabanac comme secrétaire d'élections; secondé par Alain Mochon.

b. Procédures pour les mises en nomination et le déroulement des élections

Le directeur François Leduc donne les explications pertinentes.

c. Mise en candidatures et élections

4 administrateurs sont en poste pour encore un an, soit : Julien Cabanac, Luc Dextrateur, Lucie Lequin et Alain Mochon.

Les 3 autres administrateurs sont en élection sur un poste de 2 ans, soit : Francine L'Heureux, Stéphane Mailloux et Pierre Michaud.

Francine L'Heureux et Pierre Michaud ont confirmé leur intérêt à poursuivre au sein du Conseil d'administration. Stéphane Mailloux annonce qu'il se retire comme administrateur.

Normand Fleury annonce son intérêt à faire partie du Conseil d'administration de la Fondation SÉTHY.

Jean-Thomas Bédard fait de même.

Le président d'élections Gilles Beaudoin propose la fermeture des mises en candidature.

Comme 4 personnes ont de l'intérêt et qu'il y a 3 postes à combler, il y aura élection. Chacun se présente brièvement aux membres présents.

Pierre Michaud revient sur sa décision et annonce son souhait de se retirer du CA. Ainsi les 3 autres personnes intéressées combleront les 3 sièges disponibles, et il n'y a pas d'élections.

Le Conseil d'administration 2015-16 est composé de :

Pour 2 ans :

Jean-Thomas Bédard

Normand Fleury

Francine L'Heureux

Pour un an :

Julien Cabanac

Luc Dextrateur

Lucie Lequin

Alain Mochon

d. Nomination des membres du Conseil d'administration

L'exercice sera fait par le nouveau Conseil d'administration lors de sa première rencontre.

9. Période de questions :

Luc Perron propose une motion pour féliciter les anciens et nouveaux administrateurs.

Claire Bergeron demande si la Fondation SÉTHY fait des démarches de partenariat avec les écoles du territoire. Bernard Valiquette lui répond que oui; il pourra lui donner plus d'information à ce sujet ultérieurement.

10. Levée de l'Assemblée :

La levée de l'Assemblée est proposée par René Marois, secondée par Pierre-Albert Morin à 21 h 42.

Rédigé par :



François Leduc, Directeur général,

, Secrétaire

Adopté à Granby, le 23 mars 2015